

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

### SÉANCE SPÉCIALE DU 13 DÉCEMBRE 2010

Session spéciale du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 13 décembre 2010 à 20 heures au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1  
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2  
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3  
Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4  
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Absence : Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, greffier adjoint.

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**
- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**
- 3) **Période de questions.**
- 4) **Projet Ferme d'antan d'Eaton Corner, cautionnement (LCV, art. 28), autorisation de signature de l'offre de financement et du contrat de prêt (abrogation de la résolution 2008-08-2416).**
- 5) **Séance close.**

\*\*\*\*\*

- 1) **Constatation de la régularité de l'avis de convocation.**

Le directeur général / secrétaire-trésorier certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, la séance est déclarée régulièrement convoquée et constituée.

- 2) **Adoption de l'ordre du jour.**

Résolution 2010-12-3440

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter l'ordre du jour proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) **Période de questions.**

Aucune.

**4) Projet Ferme d'antan d'Eaton Corner, cautionnement (LCV, art. 28), autorisation de signature de l'offre de financement et du contrat de prêt (abrogation de la résolution 2008-08-2416).**

Résolution 2010-12-3441

Proposé par le conseiller Marc Quevillon, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire l'autorisation de se porter caution pour la Société du musée historique du comté de Compton, pour le projet Ferme d'antan d'Eaton Corner, visant à reconstituer une ferme d'autrefois de style colonial authentique comprenant une maison et une grange. Cet organisme devra emprunter auprès d'une institution financière la somme de 220 000 \$;

QUE, conditionnellement à l'autorisation du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, le directeur général / secrétaire-trésorier, M. Martin Tremblay, soit autorisé à signer l'offre de financement et le contrat de prêt à titre de caution avec la Caisse populaire des Hauts Boisés;

Cette résolution abroge la résolution 2008-08-2416.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5) Période de questions.**

Aucune.

**6) Levée de la séance spéciale.**

Résolution 2010-12-3442

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que la séance spéciale soit levée. Il est 20 h 30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Noël Landry  
Maire

---

René Roy  
Greffier adjoint